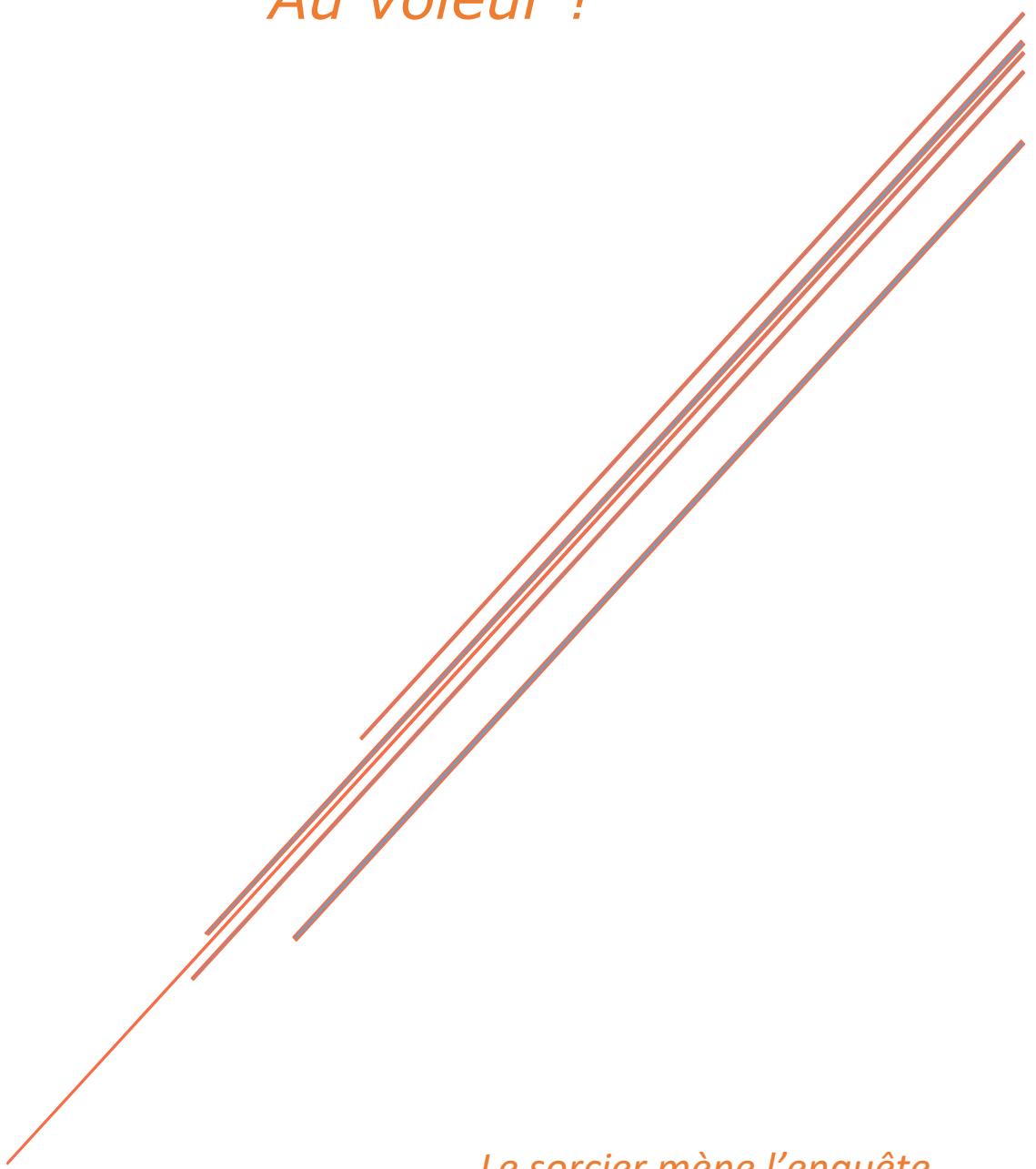


CONTE AUBIEROIS

Au voleur !



Le sorcier mène l'enquête...

Au voleur !

Racconté par Mlle Brandt : Ces faits m'ont été contés en 1894 par M^{me} Antoinette Bouchet, d'Aubièvre, un village tout près de Clermont-Ferrand, et de Royat-les-Bains, et cette personne a connu le paysan à qui ces faits sont arrivés, qui est aussi de son village.

« A Aubière, tout près de notre maison demeurait un jeune ménage de paysans : le mari était cultivateur et c'était un brave garçon, très estimé dans le village à cause de sa bonne conduite et de son extrême probité. Un jour, lui et sa femme, s'étant rendus à Clermont-Ferrand au marché pour y vendre quelques produits de leur ferme, ils rentrèrent à Aubière assez tard dans la soirée. Après leur souper, ils voulurent mettre l'argent gagné de la journée, avec leurs économies, qu'ils avaient l'habitude de cacher au fond d'un ancien bahut. A leur grand étonnement et à leur grand désespoir, ils constatèrent que pendant leur absence, quelque malfaiteur s'était introduit chez eux, et que tout leur argent avait disparu ! Ils se perdirent en conjectures au sujet des voleurs, et se creusèrent en vain la tête à chercher qui aurait pu leur jouer un si mauvais tour. C'était d'autant plus pénible qu'ils étaient entourés de parents et d'amis, qui naturellement étaient au-dessus de tout soupçon.



« La jeune femme après avoir réfléchi longtemps, pria son mari de ne point ébruiter l'affaire, et l'engagea fortement à partir dès l'aube pour aller dans les environs de Riom, où il y a un célèbre sorcier, et qu'il ne manquerait pas de leur donner des indices, et de les mettre sur la trace des voleurs.

« Il suivit son conseil, partit le lendemain matin, et se rendit chez le sorcier. Il trouva un vieillard qui avait l'air très paisible et respectable, lui dit qu'il avait été volé, et n'avait aucun soupçon au sujet du voleur (il se garda bien de lui apprendre son nom ni celui de son village).

« Le sorcier lui fit descendre un long escalier jusque dans une espèce de cave, où il faisait tout à fait noir, il alluma alors un flambeau qu'il passa dans un anneau de fer du mur, et le paysan vit qu'au centre de cette cave il se trouvait un puits, où il y avait de l'eau.



« Le vieillard fit quelques passes au-dessus de ce puits, et dit au paysan de regarder dans l'eau, où il verrait se dessiner peu à peu la figure du voleur.

« Le jeune homme regarda attentivement et, à la lueur rougeâtre du flambeau, il vit distinctement se dessiner la figure d'un de ses oncles, qui habitait la maison à côté de la sienne, et pour qui il avait une grande affection.

« Il se récria, et déclara que c'était impossible, et voulait s'en aller furieux, se croyant trompé, mais le sorcier lui affirma qu'il n'était pour rien dans cette apparition, et qu'il n'avait fait qu'évoquer la vision du voleur, et ne voulait même pas savoir qui c'était. Le paysan lui dit, que comme preuve, cela était insuffisant, et qu'il ne croirait jamais à la culpabilité de quelqu'un, sur une base aussi fragile, le sorcier lui demanda alors s'il voulait qu'un mal ou un sort fût fait au voleur, comme par exemple un pied foulé, ou un bras cassé ?

« Le jeune homme déclara que cela était trop, mais qu'il voulait bien que l'on fit en sorte que le voleur se coupât la main ; l'autre lui assura que cela arriverait ; le paysan lui paya sa consultation, monta dans sa carriole, et partit pour Aubière, avec une confiance fort limitée dans le pouvoir du sorcier.



« En rentrant dans son village, et arrivé près de son logis, il vit son oncle qui fendait du bois, devant sa porte ; juste au moment où il descendit de sa carriole, l'oncle fit un faux mouvement avec sa cognée, et se lit une large entaille à la main gauche, et le sang coula abondamment.

« Le neveu voyant que le sorcier avait dit vrai, s'approcha de lui, et le pria d'entrer chez lui, sous prétexte de lui panser sa main.

« Quand ils furent seuls, il lui raconta qu'il avait été volé d'une somme, et qu'il était positivement certain que c'était lui le voleur ; et le pria instamment de lui rendre l'argent, sous peine de le faire savoir dans tout le village. L'oncle essaya d'abord de nier, et fut très saisi, mais voyant que son neveu était bien résolu à exécuter ses menaces, il finit par avouer, et alla chercher l'argent, le suppliant de ne rien dire, même à sa femme, car elle ignorait son crime. »

Ceci est un parmi mille faits, où le sorcier de Riom a été employé afin de retrouver soit de l'argent perdu, ou des voleurs, ou des objets volés. (M^{lle} BRANDT).

[Source : *Revue des Traditions populaires*, page 607, Tome X, N°11, Novembre 1895]

Données généalogiques :

Antoinette Bouchet : née en 1850, elle est l'épouse d'Antoine Vergne, cultivateur à Aubière.

L'identité du jeune ménage n'a pas été révélée par l'Antoinette.

Rapporté et illustré par Pierre Bourcheix, 2025